



Madame
Anne Hiltpold
Conseillère d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6
1211 Genève 3

Genève, le 13 décembre 2024

Concerne : prise de position du Conseil de la Jeunesse concernant la motion M3012, relative à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les écoles de commerce et les collèges

Madame la Conseillère d'Etat,
Chère Madame,

Le Conseil de la jeunesse s'est prononcé au sujet de la motion M3012, relative à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les écoles de commerce et les collèges.

Le Conseil de la jeunesse émet l'avis suivant :

Une majorité des membres présents considèrent qu'il est primordial de prendre en compte l'intelligence artificielle dans l'enseignement genevois.

Le Conseil souligne la nécessité pressante d'une éducation adaptée des élèves et des enseignantes et enseignants face aux rapides avancées technologiques en matière d'intelligence artificielle. Il estime qu'une formation approfondie sur ce sujet est indispensable afin de protéger la jeunesse et de prévenir les dérives que cette technologie engendre.

De plus, le développement de l'esprit critique chez les jeunes est préconisé, afin de mettre en garde contre l'augmentation et l'évolution inquiétante des fausses informations générées par ces outils.

Toutefois, le Conseil de la jeunesse considère que la motion M3012 pourrait être améliorée en y intégrant les points suivants :

1. Que l'intégration se fasse dès le Secondaire I.
2. Que l'intégration se généralise à toutes les écoles du Secondaire II (CFC compris).
3. Que l'enseignement porte sur toutes les formes d'intelligence artificielle découlant des deux branches principales de l'IA : le machine learning et le deep learning.
4. Que le cadre légal actuel et future, concernant l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle, soit enseigné.

En vous souhaitant bonne réception de la prise de position du Conseil, veuillez agréer, Madame la Conseillère d'Etat, chère Madame, nos sincères salutations.

Pour le Conseil de la jeunesse
Gabriel Haddad
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Haddad', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.